

■ **Fondation patronale de prévoyance et de secours en faveur des employés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève**, à Genève (FOSC du 30.03.1999, p. 2088). Les pouvoirs de Favre Michel-Philippe, jusqu'ici membre du conseil; sont radiés. Fauchier-Magnan Thierry, de et à Genève, membre et président du conseil, signe collectivement à deux.

Journal no 1232 du 31.01.2002  
(00329512 / CH-660.0.114.964-0)